

La politique de Macron ne répond ni à la fin du monde, ni aux fins de mois.

Sa taxe sur les carburants : une injustice fiscale en plus !

Cette taxe touche d'abord les plus précaires, qui n'arrivent déjà pas à boucler leur fin de mois : «les carburants représentent 8% des revenus des 10% les plus pauvres et seulement 4% des revenus des 10% les plus riches »!

Cessez de faire payer les pauvres, faites payer les riches et les grandes entreprises polluantes :

- par une taxe carbone efficace et dissuasive sur les industries les plus polluantes, qui aujourd'hui polluent sans rien payer
- par une taxe sur le kérosène (transports aériens) et le fioul lourd (gros navires)
- par un moratoire sur toute nouvelle augmentation de la fiscalité carbone pour les ménages, artisans et petites entreprises, tant qu'il n'y aura pas de réduction forte des inégalités et de développement d'alternatives au tout-voiture et à l'étalement urbain.

La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) souligne que les fractures sociales et territoriales et la lutte contre le dérèglement climatique sont liées.

Il est urgent de reprendre le contrôle sur la finance pour la réorienter vers le financement de la transition écologique réellement juste. Pour aller plus loin, la transparence sera nécessaire :

*Bruno Le Maire a lui-même reconnu qu'il y avait « tromperie sur la marchandise » sur le **Livret de Développement Durable et Solidaire**, qui finance encore le secteur du gaz et du pétrole et dont l'essentiel est géré par la CDC. La prochaine étape essentielle à franchir est donc de désinvestir complètement des énergies fossiles l'épargne populaire des 24 millions de titulaires d'un LDDS dans les plus brefs délais »*

Continuons les campagnes d'information pour que les déclarations ne soient pas que des effets d'annonce

Justice fiscale pour un juste partage des richesses : <https://france.attac.org/>

Une info locale ATTACcomminges sur : <http://www.attaccomminges.fr/>

La politique de Macron ne répond ni à la fin du monde, ni aux fins de mois.

Sa taxe sur les carburants : une injustice fiscale en plus !

Cette taxe touche d'abord les plus précaires, qui n'arrivent déjà pas à boucler leur fin de mois : «les carburants représentent 8% des revenus des 10% les plus pauvres et seulement 4% des revenus des 10% les plus riches »!

Cessez de faire payer les pauvres, faites payer les riches et les grandes entreprises polluantes :

- par une taxe carbone efficace et dissuasive sur les industries les plus polluantes, qui aujourd'hui polluent sans rien payer
- par une taxe sur le kérosène (transports aériens) et le fioul lourd (gros navires)
- par un moratoire sur toute nouvelle augmentation de la fiscalité carbone pour les ménages, artisans et petites entreprises, tant qu'il n'y aura pas de réduction forte des inégalités et de développement d'alternatives au tout-voiture et à l'étalement urbain.

La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) souligne que les fractures sociales et territoriales et la lutte contre le dérèglement climatique sont liées.

Il est urgent de reprendre le contrôle sur la finance pour la réorienter vers le financement de la transition écologique réellement juste. Pour aller plus loin, la transparence sera nécessaire :

*Bruno Le Maire a lui-même reconnu qu'il y avait « tromperie sur la marchandise » sur le **Livret de Développement Durable et Solidaire**, qui finance encore le secteur du gaz et du pétrole et dont l'essentiel est géré par la CDC. La prochaine étape essentielle à franchir est donc de désinvestir complètement des énergies fossiles l'épargne populaire des 24 millions de titulaires d'un LDDS dans les plus brefs délais »*

Continuons les campagnes d'information pour que les déclarations ne soient pas que des effets d'annonce

Justice fiscale pour un juste partage des richesses : <https://france.attac.org/>

Une info locale ATTACcomminges sur : <http://www.attaccomminges.fr/>